Cailleau HERBORISTERIE depuis 1868	**DOCUMENT** **DOC-07-S**	**Date de màj** **17/06/2024** Date de création 05/01/2022	Indice de révision : **5** Annule et remplace la version antérieure	Applicable à partir de la date de création	Page : 1/1

ATTESTATION – ABSENCE D'OGM

Rédigé par : A. RETIERE Fonction : Service Qualité Date : 04/01/2021	Révisé par : A. RETIERE Fonction : Responsable qualité Date : 19/01/2026
Annexes : Sans	

Nous attestons avoir demandé à nos fournisseurs de s'engager à nous fournir des plantes sans OGM, ou de nous informer par écrit si une quelconque livraison comportait des organismes génétiquement modifiés. Les matières premières végétales que nous distribuons ne contiennent pas, ne consistent pas ou n'ont pas été produites à partir et par des OGM.

De même, nous nous engageons à ne pas vous servir de plante que nos fournisseurs nous auront signalé avec OGM en conformité avec les règlements 1829/2003/CE et 1830/2003/CE.

Nous nous engageons à vous tenir informés de toute modification apportée au produit, et portée à notre connaissance, en vous envoyant un certificat annulant les précédents.

Ce certificat est valable jusqu'au prochain certificat.

We confirm that we have asked our suppliers to undertake to supply us with GMO-free plants, or to inform us in writing if any of their deliveries contain genetically modified organisms. The plant raw materials we distribute do not contain, consist of or have not been produced from and by GMOs.

Likewise, we undertake not to serve you with plants that our suppliers have notified to us with GMOs in accordance with regulations 1829/2003/EC and 1830/2003/EC.

We undertake to keep you informed of any changes made to the product and brought to our attention by sending you a certificate cancelling the above.

This certificate is valid until the next certificate.

A Chemillé-en-Anjou, le 19/01/2026

Visa Responsable Qualité

M. RETIÈRE A.